



**MINISTERE AUPRES DE LA PRESIDENCE EN CHARGE  
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE**

ANTANANARIVO, le 07 OCT 2016

SECRETARIAT GENERAL

**Le Directeur Général de l'Agriculture**

DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE

**A**

**Destinataires in fine**

DIRECTION DE LA PROTECTION  
DES VEGETAUX

SERVICE DE LA PHYTOPHARMACIE

N° 278 /16-MPAE/SG/DGA/DPV/SP

## Avis au public

**Objet: Dématérialisation de l'autorisation de dédouanement et d'importation de produits agropharmaceutiques**

Suite aux différentes réunions techniques qui se sont tenues entre le Ministère auprès de la Présidence en charge de l'Agriculture et de l'Elevage, à travers sa Direction de la Protection des Végétaux (DPV), l'administration douanière et la société GasyNet, le MPAE a décidé d'intégrer l'Autorisation de dédouanement et d'importation de produits agropharmaceutiques dans le module MIDAC. Cela dans son souci constant de modernisation de ses procédures pour la satisfaction des opérateurs.

Le module MIDAC est un module gratuit, accessible par internet.

Suivant les dispositions du Décret n°92-472 du 22 avril 1992 portant sur la réglementation des produits agropharmaceutiques, le ministère tient à rappeler que toute importation de pesticides agricoles est soumise à une autorisation préalable délivrée par le ministère en charge de l'agriculture.

L'utilisation généralisée du MIDAC pour cette autorisation se fera à compter du 10 Octobre 2016. Aussi, les opérateurs sont encouragés à prendre leurs dispositions.

Pour toute question sur les procédures de délivrance, les opérateurs sont priés de prendre contact auprès de la Direction de la Protection des Végétaux, Service Phytopharmacie : [jaodezi@yahoo.fr](mailto:jaodezi@yahoo.fr) - 033 11 209 75/032 75 494 46

Pour toute question sur l'utilisation du module MIDAC, les opérateurs sont priés de prendre contact auprès de la société GasyNet : [midac.gasynet@sgs.com](mailto:midac.gasynet@sgs.com) - 032 05 564 10

Le Ministère espère que ce changement se fera de la meilleure des manières possible et invite chacune des parties prenantes à lui rapporter tout problème rencontré.



**RANANIVELAO Rakotonirainy Lucien**



**Destinataires :**

- ✓ Monsieur Le Ministre du MPAE
- ✓ Monsieur le Dir.CAB
- ✓ Monsieur Le S.G du MPAE
- « POUR COMPTE RENDU »**

**Les Firmes importatrices de produits agropharmaceutiques**

- ✓ AGRICOM
- ✓ AGRICHEM
- ✓ AGRIVET
- ✓ Ar Biochm
- ✓ FIAVAMA
- ✓ L.D.C.M
- ✓ M.C.I
- ✓ MIZAMI
- ✓ MPS
- ✓ PROCHIMAD
- ✓ SDC Agr I

**« Pour attribution »**